



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation
Service de la prévention des risques sanitaires de la
production primaire
Sous-direction de la santé et de la protection animales
Bureau de l'identification et du contrôle des
mouvements des animaux

Adresse : 251, rue de Vaugirard

75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Nadège GIRAUDET

Tél. : 01 49 55 84 55

Courrier institutionnel :

bicma.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr

Ref interne :NG/10-179

MOD10.21 C 12/05/10

NOTE DE SERVICE
DGAL/SDSPA/N2010-8212

Date: 02 août 2010

Date de mise en application : immédiate

Abroge et remplace : aucun

Date limite de réponse : aucune

Nombre d'annexe : 1

Degré et période de confidentialité : Tout public

Objet : présentation du mode opératoire TRACES –partie échange intracommunautaire

Référence :

- Décision 2004/292/CE de la commission du 30 mars 2004 relative à la mise en application du système TRACES et modifiant la décision 92/486/CEE ;

Résumé : la présente instruction vous présente le mode opératoire TRACES relatif aux échanges intracommunautaires avec toutes ces modalités de fonctionnement. Il sera mis en ligne sur le référentiel métier dans le domaine SPA10 - Echanges animaux vivants : contrôles à destination et certification et sur le site exp@don.

Mots-clés : TRACES, échanges intracommunautaires,

DESTINATAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> • Pour exécution : • DDPP/DDCSP • DSV : • DDTM : (destiné précisément aux anciennes directions des affaires maritimes) 	<p>Pour information</p> <ul style="list-style-type: none"> • les organisations professionnelles, • - DRAAF.

Le mode opératoire TRACES décrit les différentes procédures de fonctionnement de l'outil communautaire TRACES.

Ce mode opératoire sera prochainement mis en ligne dans le référentiel métier dans le domaine SPA10 - Echanges animaux vivants : contrôles à destination et certification et sur le site exp@don d'aide à la certification aux échanges intracommunautaires dans « documents génériques et administratifs, autres documents, généralités échanges intracommunautaires » d'où il sera accessible aux opérateurs commerciaux.

Je vous prie de bien vouloir me faire part de toute difficulté engendrée par cette instruction.

La sous-directrice de la santé
et de la protection animales

Claudine LEBON

MODE OPERATOIRE TRACES

SOMMAIRE

I.	LEXIQUE TRACES	5
II.	COMMENT CREER UNE ORGANISATION ?	6
III.	COMMENT MODIFIER UNE ORGANISATION ?	7
IV.	COMMENT VALIDER UNE ORGANISATION ?	7
V.	COMMENT CREER UN COMPTE UTILISATEUR « opérateur » ?	8
VI.	COMMENT DEBLOQUER UN COMPTE UTILISATEUR « opérateur » ?	10
VII.	COMMENT DEBLOQUER UN COMPTE UTILISATEUR « UVL » ?	10
VIII.	COMMENT REMPLIR LA PARTIE I DU CERTIFICAT ?	11
IX.	COMMENT SELECTIONNER UNE ORGANISATION ?	13
X.	COMMENT IMPORTER UN FICHIER D'IDENTIFICATION DES ANIMAUX SUR LE MESSAGE TRACES ?	14
XI.	COMMENT REMPLIR LA PARTIE II DU CERTIFICAT ?	14
XII.	COMMENT REMPLIR LA PLANIFICATION DU CARNET DE ROUTE ?	15
XIII.	COMMENT REMPLIR LA PARTIE III DU CERTIFICAT ?	15
XIV.	COMMENT FAIRE UNE COPIE DE REMPLACEMENT ?	16
XV.	COMMENT FAIRE « UN COPIER NOUVEAU SOUS » ?	16
XVI.	COMMENT UTILISER LES MESSAGES ELECTRONIQUES DE SANCO TRACES ?	17
XVII.	COMMENT UTILISER LE « DATA WAREHOUSE » ?	17
XVIII.	COMMENT RECHERCHER UN CERTIFICAT OU UN ANIMAL ?	22

I. LEXIQUE TRACES

TRACES : TRAdE Control and Expert System dont l'adresse du site est <https://sanco.ec.europa.eu/traces>.

Un expéditeur ou un destinataire est :

- un opérateur commercial (=négociant),
- un centre de rassemblement (ou un marché agréé) aux échanges intracommunautaires tel que définit par l'arrêté ministériel du 09/06/1994,
- une exploitation des espèces bovines, ovines, caprines, équines, porcines, volailles, ou autres espèces,
- un centre de semence des espèces pré-citées
- un centre de collecte de semence des espèces pré-citées,
- un centre de stockage de semence des espèces pré-citées,
- une équipe embryonnaire des espèces pré-citées,
- un établissement (ex : abattoir),
- un organisme agréé (ex :zoo, laboratoire d'expérimentation animale).

Un lieu d'origine ou un lieu de destination est soit :

- un centre de rassemblement (ou un marché agréé) aux échanges intracommunautaires tel que définit par l'arrêté ministériel du 09/06/1994,
- une exploitation des espèces bovines, ovines, caprines, équines, porcines, volailles, ou autres espèces,
- un centre de semence des espèces pré-citées
- un centre de collecte de semence des espèces pré-citées,
- un centre de stockage de semence des espèces pré-citées,
- une équipe embryonnaire des espèces pré-citées,
- un établissement (ex : abattoir),
- un organisme agréé (ex :zoo, laboratoire d'expérimentation animale).

Le lieu d'origine détermine la structure officielle qui valide et signe le certificat.

Un transporteur : est tel que définit par le règlement (CE) n°1/2005 et la note de service DGAL/SDSPA/N2007-8274.

Un utilisateur « opérateur » doit posséder un numéro d'enregistrement tel que définit par l'arrêté ministériel du 09/06/1994. Il est enregistré sur TRACES et il crée des certificats (partie I) à l'attention de la structure officielle départementale, DD(CS)PP ou Direction de la Mer, de laquelle il dépend. Un utilisateur peut créer des certificats à l'attention de plusieurs structures officielles.

Une UVL est une unité locale vétérinaire. En France, il s'agit : des DD(CS)PP et des Directions de la Mer (DDTM) ;

Autorité compétente locale : UVL

Autorité compétente centrale : DGAI - BICMA

Un opérateur : toute personne physique ou morale procédant à des introductions sur son territoire ou à des expéditions depuis un autre territoire. Sont exclus les transporteurs, les transitaires en douane et les opérateurs procédant à des échanges d'animaux des espèces autres que bovine, porcine, ovine ou caprine en vue de leur participation à des expositions ou des concours, ou d'animaux, de semences ou embryons des espèces autres que bovine, porcine, ovine ou caprine en vue de la conservation des espèces, de la recherche scientifique, fondamentale ou appliquée, ou de l'élevage d'animaux aux fins de cette recherche et les éleveurs destinataires finaux d'animaux introduits sur le territoire national par un opérateur autre qu'eux-mêmes.

II. COMMENT CREER UNE ORGANISATION ?

The screenshot shows the TRACES application interface. The left sidebar contains a menu with 'Organisations' highlighted in red. The main content area is titled 'Rechercher organisations' and includes a search form with fields for 'Pays', 'Code postal / Région', 'Numéro', 'Statut', 'Marchandise', and 'Section'. Below the form is a table with the following columns: 'Nom', 'Code d'agrégation', 'Pays', 'Adresse', 'Code postal / Région', 'Statut', and 'Activités'. The table contains one row with the text 'Nouveau' and 'Nouveau pays hors UE'. At the bottom of the page, there are two news items: '29/03/2010 | Code de Nomenclature pour les crins de chevaux' and '11/03/2010 | CLAUSE DE NON RESPONSABILITE / ETABLISSEMENTS LMS'.

En cliquant sur « nouveau », vous pouvez créer une nouvelle organisation mais avant, il faut vérifier que cette organisation n'existe pas déjà dans l'application TRACES.

La recherche sur TRACES peut s'effectuer de deux manières différentes:

- 1- en indiquant les trois premières lettres du nom de l'organisation, suivies du signe % sans espace avant et après (ex : SAR%) ou des trois dernières lettres précédées du signe % (ex : %nisse). Vous pouvez affiner votre recherche en précisant le pays et/ou le début du code postale (ex :44%) ;

Le signe % permet de rechercher les données commençant par ou terminant par.

- 2- en indiquant seulement le n° d'agrément de l'organisation et le pays.

Remarque : penser toujours à affiner votre recherche au maximum grâce au menu déroulant pour obtenir l'organisation souhaitée.

Si l'organisation n'est pas répertoriée dans TRACES alors vous pouvez la créer :

Tous les champs supérieurs de cet écran doivent être renseignés. La partie inférieure de cet écran est relative aux organisations de transport.

Au niveau de la catégorie, vous avez le choix, pour les échanges intracommunautaires entre les catégories de la première colonne, ceux de la seconde sont plutôt relatives aux importations ou aux exportations depuis ou vers un pays tiers :

Avitailleur Centre de rassemblement Centre de semence autres espèces Centre de semence bovine Centre de semence ovine/caprine Centre de semence porcine Centre de semence équine Commerçant Entrepôts sous douane Equipe Embryon autres espèces Equipe Embryon bovin Equipe Embryon ovin/caprin Equipe Embryon porcine Equipe Embryon équin Etablissement Exploitation aquacole Exploitation bovine Exploitation d'autres espèces Exploitation de volailles Exploitation ovine/caprine Exploitation porcine Exportateur Importateur Installation du négociant Négociant Organisme agréé Poste de contrôle Quarantaine Transporteur commercial Transporteur privé	-avitailleur, -exportateur, -commerçant, -entrepôt de douane, -importateur,
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Enfin dès que les champs concernés sont renseignés, il faut enregistrer l'organisation dans l'application TRACES. Si l'organisation a été créée par un utilisateur dans ce cas, l'UVL devra valider l'organisation au moment de la certification ;

- soit l'organisation a été créée par l'UVL du même département et dans ce cas, l'organisation est validée immédiatement,

- soit l'organisation est pré-validée en attendant que l'UVL de son département la valide.

III. COMMENT MODIFIER UNE ORGANISATION ?

Deux manières de procéder :

- 1- Soit en restant dans la même rubrique qu'au point II « créer une organisation ». Il faut rechercher l'organisation concernée et l'ouvrir. Ensuite, si l'organisation est dans votre département, vous avez la possibilité de modifier tous les champs ou de renseigner les champs encore vierge, puis d'enregistrer votre modification. Sinon, vous pouvez soit contacter l'UVL concernée en lui demandant si elle peut modifier cette organisation, soit en créer une nouvelle en attendant que cette dernière soit validée par l'UVL correspondante.
- 2- Soit à partir du message SANCO TRACES adressé sur la boîte institutionnelle de l'UVL, en cliquant sur l'organisation, vous avez la possibilité de modifier tous les champs. Ceci n'est valable que pour les organisations de votre département. (cf point XVI. COMMENT UTILISER LES MESSAGES ELECTRONIQUES DE SANCO TRACES ?).

IV. COMMENT VALIDER UNE ORGANISATION ?

Deux manières de procéder :

- 1- Soit l'utilisateur « opérateur » a rempli sa partie I du certificat en créant une nouvelle organisation. L'UVL signataire du certificat devra valider l'organisation avant de soumettre à la certification le message TRACES. Si c'est une organisation de votre département, vous devrez lui mettre le statut « valide », sinon l'organisation doit être enregistrée avec le statut « pré-valide ».
- 2- Soit à partir du message de SANCO TRACES qui est adressé sur les boîtes institutionnelles de chaque l'UVL en validant l'organisation. Cette possibilité ne peut s'appliquer qu'aux organisations qui se trouvent dans votre département (cf point XVI. COMMENT UTILISER LES MESSAGES ELECTRONIQUES DE SANCO TRACES ?).

V. COMMENT CREER UN COMPTE UTILISATEUR « opérateur » ?

Deux possibilités : par l'UVL ou par l'opérateur lui-même.

Création d'un compte utilisateur par l'UVL :

The screenshot shows a web interface for searching users. A callout box on the left contains the text: "Dans la rubrique « gestion des utilisateur et des organisations » Cliquer sur « nouveau »." A blue arrow points from this box to a "Nouveau" button in the interface. The interface has a search form with fields for "Courrier électronique:", "Prénom:", and "Ville:". Below the form is a table with columns: "Code postal / Région", "Ville", "Organisation", and "Statu". On the left side, there is a navigation menu with the following items: "Page d'accueil", "TRACES Data", "Warehouse", "Documents", "Certificat d'exportation", "Certificat vierge", "Rapport", "Lots refusés - DVCE pour animaux", "Lots refusés - DVCE pour produits d'origine animale", "Gestion des utilisateurs et des organisations", "Gestion des utilisateurs", "Organisations", and "Vétérinaire privé".

Modifier détails de l'utilisateur	
Utilisateur	Membre de l'organisation
Courrier électronique: <input type="text"/>	Nom: <input type="text"/>
Prénom: <input type="text"/>	Adresse: <input type="text"/>
Nom: <input type="text"/>	Code postal: <input type="text"/>
Langue de communication: <input type="text" value="Français"/>	Pays: <input type="text"/>
Type de notification: <input type="text" value="HTML"/>	Effacer Sélectionner
N° de téléphone: <input type="text"/>	
Télécopie: <input type="text"/>	
Informations supplémentaires: <input type="text"/>	
Annuler Enregistrer	

La structure remplit tous les champs via les données de l'opérateur. Elle enregistre ces données et donne à l'intéressé l'adresse de TRACES <https://sanco.ec.europa.eu/traces> afin qu'il se connecte à l'application.

Connexion au système	
Connexion	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Lors de sa première connexion TRACES, l'utilisateur « opérateur » doit cliquer sur « demander l'envoi d'un nouveau mot de passe ». </div>
Courrier électronique: <input type="text" value="xxxxxx@xxx.fr"/> Mot de passe: <input type="password"/> <input type="button" value="Connexion"/>	
Indiquez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, puis cliquez sur	
Demander l'envoi d'un nouveau mot de passe Si vous avez oublié votre mot de passe, saisissez votre nom d'utilisateur	
Demander l'envoi d'un nouveau mot de passe	
Enregistrer un nouveau compte d'utilisateur Pour vous inscrire aux services TRACES, vous devez entrer des informations personnelles. Après confirmation, votre demande sera validée par les autorités locales	
Cliquez ici pour enregistrer un nouvel utilisateur	
Consultation du répertoire des organisations	
Recherche d'organisations	

Sur la page de connexion TRACES, l'utilisateur « opérateur » demande l'envoi d'un mot de passe (comme ci-dessus), il devra le retenir ainsi que la question secrète et la réponse à la question secrète. Cette sécurité vous permet de vous identifier notamment lors de la modification du mot de passe. Le mot de passe doit contenir au moins six caractères (des caractères spéciaux, des majuscules et des chiffres, exemple DUPONT/0123). L'utilisateur « opérateur » recevra sur sa boîte mails le mot de passe de la part de SANCO TRACES, il sera de la forme TR+ 5 chiffres.

```

Sujet : Réinitialisation du mot de passe
De : SANCO-TRACES-NOREPLY@ec.europa.eu
Date : Mon, 28 Jun 2010 10:05:53 +0200 (MEST)
Pour : bicma.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr

Bonjour ! FR-LVU-0200000,

Votre mot de passe pour TRAdE Control et Expert System a été modifié. Vous pouvez vous connecter en utilisant

  • Nom d'utilisateur: BICMA.SDSPA.DGAL@agriculture.gouv.fr
  • Mot de passe: TR53853

Cliquez ici pour accéder à l'application .

Application TRACES.
  
```

Après avoir recopié le mot de passe reçu par SANCO TRACES, l'application lui demandera de le modifier. A partir de cette dernière étape, l'utilisateur « opérateur » peut se connecter à TRACES avec ses identifiants (login= adresse mail et mot de passe personnel).

Création d'un compte utilisateur par l'opérateur :

L'opérateur se connecte à TRACES via l'adresse suivante <https://sanco.ec.europa.eu/traces>.

Connexion au système

Connexion

Courrier électronique:
Mot de passe:

►Connexion

Indiquez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, puis cliquez sur [connexion] ou sur la touche Entrée.

Demander l'envoi d'un nouveau mot de passe

Si vous avez oublié votre mot de passe, saisissez votre nom d'utilisateur et cliquez sur le lien [Envoyer mot de passe]. Votre mot de passe sera envoyé à votre adresse électronique.

►Demander l'envoi d'un nouveau mot de passe

Enregistrer un nouveau compte d'utilisateur

Pour vous inscrire aux services TRACES, vous devez entrer des informations.

►Cliquez ici pour enregistrer un nouvel utilisateur

Consultation du répertoire des organisations

►Recherche d'organisations

A partir de la page de connexion TRACES, cliquer sur « enregistrer un nouvel utilisateur ».

Enregistrer un nouveau compte d'utilisateur

Veillez indiquer votre adresse de courrier électronique. Cette adresse est ensuite utilisée comme nom de connexion après l'inscription.

Courrier électronique:
Mot de passe:
Mot de passe (Confirmation):
Question secrète:
Réponse à la question secrète:

Après avoir rempli le formulaire d'inscription, vous recevrez un courrier électronique confirmant la validité de l'adresse spécifiée. Une fois confirmé, l'autorité locale se chargera de valider votre demande. Cette procédure est terminée lorsque les résultats de la validation sont envoyés par courrier électronique. Vous pourrez à partir de ce moment vous connecter au système.

Remplissez soigneusement le formulaire d'inscription suivant et confirmez votre demande en cliquant sur le lien d'envoi :

Organisation, société

Nom:
Adresse:
Code postal:
Pays:

►Effacer ►Sélectionner

Informations utilisateur

Prénom:
Nom:
Langue de communication: Français
Type de notification: HTML
Téléphone:
Télécopie:
Informations supplémentaires:

►Annuler ►Soumettre

Remplir tous les champs de la page et cliquer sur « soumettre ».

A cet instant, l'UVL dont dépend l'organisation à laquelle l'utilisateur « opérateur » s'est rattaché, reçoit un message SANCO TRACES lui indiquant qu'un nouvel utilisateur « opérateur » vient de s'enregistrer sur l'application TRACES. En tant qu'autorité compétente locale, l'UVL doit le valider, le modifier ou le supprimer.

(cf point XVI. COMMENT UTILISER LES MESSAGES ELECTRONIQUES DE SANCO TRACES ?). Ensuite, l'utilisateur « opérateur » pourra se connecter à TRACES via son adresse mail et le mot de passe qu'il a enregistré précédemment.

VI. COMMENT DEBLOQUER UN COMPTE UTILISATEUR « opérateur » ?

7/10/2010/ Gestion des utilisateurs et des organisations/ Gestion des utilisateurs Préparation de confidentialité

Modifier détails de l'utilisateur

Utilisateur		Membre de l'organisation	
Courrier électronique:	marie-pierre-roujanet@idexx.com	Nom:	Institut Pourquier
Prénom:	Marie-Pierre	Adresse:	326 rue d'e la galara
Nom:	ROUANET	Code postal:	34090 Montpellier
Langue de communication:	Français	Pays:	FR France
Type de notification:	HTML	▶Effacer ▶Sélectionner	
N° de téléphone:	+33499232425	Autorté	
Télécopie:	+33467042025	Numéro d'unité TRACES:	FR03400
Informations supplémentaires:		Nom:	Herauld
		Adresse:	
		Code postal:	34261
		Ville:	Montpellier Cedex 2
		Pays:	FR
Statut:	Valide		
Statut déterminé par:	▶FR LVU 0200400 DD0V34		
Date:	11/06/2010		
Utilisateur verrouillé:	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		

▶Annuler ▶Enregistrer ▶Supprimer ▶Réinitialiser le mot de passe ▶Désactiver

Dès qu'un utilisateur « opérateur » a effectué plus de trois tentatives infructueuses, son compte utilisateur est verrouillé.

Depuis la rubrique « gestion des utilisateurs et des organisations », vous réalisez votre recherche afin de trouver l'utilisateur concerné. En ouvrant sa fiche, le champ « utilisateur verrouillé » est activé dans le cas contraire ce champ n'apparaît pas. En cliquant sur « non » et en l'enregistrant, l'utilisateur peut à nouveau soit utiliser son mot de passe personnel soit au niveau de la page de connexion TRACES « demander l'envoi d'un nouveau mot de passe » qu'il recevra immédiatement sur sa boîte mails personnelle. L'application demande à l'utilisateur de répondre à sa question secrète pour garantir la sécurité du système.

Attention, si un utilisateur ne se rappelle pas de son mot de passe ni de la réponse à sa question secrète, il devra contacter son UVL pour qu'il puisse réinitialiser le mot de passe. Après cette manipulation, l'utilisateur indique un nouveau mot de passe, le système lui donne la possibilité de choisir une nouvelle question secrète et de donner une réponse ad-hoc.

Remarque : Cette étape doit être réalisée par l'UVL, en aucun cas, ces demandes de déverrouillage ne doivent être transmises au SRAL ou à la DGAI (BICMA).

VII. COMMENT DEBLOQUER UN COMPTE UTILISATEUR « UVL » ?

Modifier détails de l'utilisateur

Utilisateur	Autorité
Courrier électronique: DDAM-Vendee@developpement-durable.gouv.fr	Numéro d'unité TRACES: FR08500
Prénom: affaires maritimes	Nom: Vendee
Nom: vendée	Adresse:
Langue de communication: Français	Code postal: 85020
Type de notification: HTML	Ville: La Roche Sur Yon Cedex
N° de téléphone:	Pays: France
Télécopie:	
Informations supplémentaires:	
Statut: Valide	
Statut déterminé par: Nadège Giraudet	
Date: 18/06/2010	
Dernier login: 06/07/2009	
Utilisateur verrouillé: <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	

Lorsqu'un utilisateur « UVL » a effectué plus de trois tentatives infructueuses, son compte utilisateur est verrouillé.

Si un **SRAL** a bloqué son compte administrateur régional, il doit contacter le **BICMA** au 01.49.55.84.55 qui procédera au déverrouillage de son compte.

Pour les **DDTM**, l'agent certificateur doit également contacter le **BICMA** pour le déblocage de son compte utilisateur « UVL ».

Pour les **DD(CS)PP**, l'agent certificateur doit contacter son **SRAL** afin que son compte UVL puisse être déverrouillé. L'agent du SRAL va dans la rubrique « gestion des utilisateur et des organisations » indique au niveau du menu déroulant « UVL » et « rechercher ». Le SRAL a ainsi toutes les UVL de sa région. En ouvrant l'UVL bloquée et en procédant comme décrit dans le point VI « comment débloquent un compte utilisateur « opérateur » », le SRAL déverrouille le compte utilisateur « UVL ».

ES/Gestion des utilisateurs et des organisations/Gestion des utilisateurs nadege.g

Rechercher utilisateur

Critères de recherche

Courrier électronique:	<input type="text"/>	Prénom:	<input type="text"/>
Nom:	<input type="text"/>	Ville:	<input type="text"/>
Code postal:	<input type="text"/>	Autorité:	<input type="text"/>
		Numéro TRACES d'un utilisateur:	<input type="text"/>
		Catégorie d'utilisateur:	<input type="text"/>

Résultats de la recherche

Nom	Pays	Code postal / Région	Ville	Autorité	Catégorie
<input type="button" value="Nouvel administrateur régional"/>					
<input type="button" value="Nouveau"/>					

Dès que le compte est déblocé, l'agent certificateur de l'UVL sélectionne au niveau de la page de connexion TRACES « demander l'envoi d'un nouveau mot de passe » qu'il recevra immédiatement sur la boîte institutionnelle de l'UVL. L'application demande à l'utilisateur de répondre à sa question secrète pour garantir la sécurité du système.

Attention, si l'agent certificateur de l'UVL ne se rappelle pas de son mot de passe ni de la réponse à sa question secrète, il devra contacter son SRAL pour qu'il puisse réinitialiser le mot de passe. Après cette manipulation, l'utilisateur indique un nouveau mot de passe via la procédure décrite ci-dessus, le système lui donne la possibilité de choisir une nouvelle question secrète et de donner une réponse ad-hoc.

Remarque :

Le fonctionnement de TRACES est lié aux adresses des boîtes institutionnelles de courriers électroniques. En cas de changement d'adresse non mis à jour, la connexion au système communautaire TRACES sera bloquée. Aussi, les SRAL (pour les DD(CS)PP) et les DDTM doivent signaler toute modification d'adresse des boîtes institutionnelles en adressant un mail à l'attention du BICMA (bicma.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr).

VIII. COMMENT REMPLIR LA PARTIE I DU CERTIFICAT ?

Allez sur les liens suivants :

Trois manières de rechercher le certificat correspondant au lot à échanger :

1- en indiquant le code nomenclature et « assigner » .

2- en recherchant le modèle de certificat voulu, l'application vous propose alors les codes nomenclature pouvant être utiliser avec ce certificat.

3- en recherchant directement par le code nomenclature, le cas échéant et en cliquant sur le code.

Détails concernant le lot présenté : Sélection de l'espèce

Type: [dropdown] Classe: [dropdown]
 Famille: [dropdown] Modèle: 1739/2005 Animaux de cirque [dropdown]

►Annuler ►Assigner

Antilocapridae Aves Bovidae
 Camelidae Carnivora Cervidae
 Chiroptera Crocodylia Dasyuromorphia
 Dermopterae Diprotodontia Giraffidae
 Hippopotamidae Hyracoidae Insectivora
 Lagomorpha Macroscelididae Monotremata
 Moschidae Peramelemorphia Perissodactyla
 Pholidota Pinnipediae Primate
 Proboscida Rhinocerotidae Rhyncocephalia
 Rodentia Sauria Scandentia
 Serpentes Suidae Tayassuidae
 Testudinata Tragulidae Tubilidentae
 Xenarthra

►Annuler ►Assigner

L'application TRACES indique par défaut une espèce cochée en vert comme ci-dessus. Vous avez la possibilité de modifier l'espèce ainsi que le certificat correspondant puis cliquer sur « assigner ».

Détails concernant le lot présenté : Références

I.2. N° de référence du certificat: - I.2.a. N° de référence locale: [input]
 I.6.N° des certificats originaux associés: [input] ►Supprimer ►Ajouter I.6. Permis CITES associés: [input] ►Supprimer ►Ajouter

Autorités compétentes
 I.4. Autorité locale compétente:
 I.3. Autorité centrale compétente:

Identification du demandeur
 Nom:
 Date de déclaration: 20/06/2010

►Annuler et revenir au menu ►Enregistrer une demande en cours ►Soumettre à la certification ►Valider ►Contrôler

Après avoir cliqué sur « assigner », l'application TRACES vous dirige vers l'écran des « références ». Là, vous indiquez la référence locale interne à l'UVL conformément au modèle de certificat émis sur le site exp@don d'aide à la certification aux échanges intracommunautaires. La référence du certificat est sous la forme :

- **DRAFT** : si l'opérateur ou l'UVL (si elle fait la partie I du certificat) a commencé le certificat mais ne l'a pas validé ou a enregistré une demande en cours ; le certificat a le statut de brouillon et ne peut être signé en l'état ;
- **INTRA** : lorsque la partie I et/ou partie II du certificat est validée, il peut avoir plusieurs statuts :
 - nouveau : partie I validée (si faites par l'opérateur), partie II non renseignée par l'UVL ; le certificat ne peut être signé en l'état ;
 - en cours : partie I validée (si faites par l'opérateur) et partie II « enregistrement d'une demande en cours » effectuée par l'UVL ; le certificat ne peut être signé en l'état ;
 - valide : partie I valide et partie II « soumettre à la certification » ; le certificat peut être signé ;
 - annulé : parties I et II validées mais certificat annulé par l'UVL ; le certificat ne peut être signé en l'état ;
 - refusé : partie I validée mais à l'onglet « certification », l'UVL a refusé le certificat ; le certificat ne peut être signé en l'état ;
 - supprimé : partie I validée mais l'UVL a supprimé le certificat ; le certificat ne peut être signé en l'état ;

- remplacé : partie I et II validées, l'UVL a modifié des données de la partie I et/ou II ; le certificat ne peut être signé en l'état ;

-rejeté : ne peut être utilisé pour les certificats INTRA.

Tous les onglets « commerçant », « lot », « transport » et « itinéraire » doivent être remplis et validés le cas échéant pour que le certificat change de statut.

Remarque :

- dans l'onglet « transport », vous ne pouvez que augmenter le temps de transport. Pour les mouvements commerciaux, le transporteurs doit être un transporteur commercial possédant une autorisation de type 1 ou 2 selon les dispositions du règlement (CE)n°1/2005.

- dans l'onglet « itinéraire », l'application vous impose un arrêt dans un lieu de repos et de transfert dès que le transport dépasse 8h. Aussi, je vous invite à en mettre un en cliquant sur « ajouter un lieu de repos ou de transfert » et à noter une aire d'autoroute, la date sous forme jj/mm/année et l'heure sous la forme hh :mm.

Cas particulier d'une exportation vers un pays-tiers via l'Union Européenne

Dans le cas d'une exportation vers un pays-tiers traversant l'Europe par exemple en camion, vous devez réaliser un certificat TRACES jusqu'au point de sortie de l'Union Européenne. Dans l'onglet « itinéraire », ces points de sortie sont enregistrés par la commission européenne au même titre que les postes de contrôle

The screenshot shows the TRACES application interface for a certificate. The 'Export' section (I.20) is active, showing a radio button for 'Oui' (checked) and 'Non'. Below it, there are fields for 'Exportation à un pays tiers' and 'Point de sortie pour l'exportation'. A callout box points to the 'Oui' radio button with the text: 'La case « oui » se coche automatiquement dès que vous indiquez un lieu de destination hors UE'. Another callout box points to the 'Sélectionner' button with the text: 'Vous devez sélectionner un point de sortie en cliquant sur « sélectionner »'. The interface also shows other sections like 'Transit par les Etats Membres', 'Transit par un pays tiers', and 'Postes de contrôle ou lieux de transfert prévu'.

IX. COMMENT SÉLECTIONNER UNE ORGANISATION ?

Cliquez sur « sélectionner » si vous ne connaissez pas le n° d'agrément.

Indiquer ici le n° d'agrément et le code ISO du pays (France=FR) via le menu déroulant. Puis « Assigner ».

Vous pouvez avoir « valider », dans ce cas, l'organisation doit être validée avant de soumettre à décision.

(cf II. COMMENT CREER UNE ORGANISATION ?)

Ne pas oublier de cocher la case « dans le certificat » sinon l'organisation ne sera pas directement incluse dans le certificat.

NB : l'astérisque vous indique que cette catégorie de l'organisation est cohérente avec le modèle de certificat et avec la rubrique (I.1.Expéditeur) sinon vous n'aurez pas la main pour cocher la case « dans le certificat ». L'organisation est alors enregistrée mais vous devez faire à nouveau « sélectionner » pour la retrouver. Enfin enregistrer vos données, si l'organisation est dans votre département, elle se valide immédiatement sinon elle est enregistrée en statut « pré-valide ».

X. COMMENT IMPORTER UN FICHER D'IDENTIFICATION DES ANIMAUX ?

ESPECES ANIMALES / PRODUITS / PARAMETRES

I.18. Espèce animale/ Produits: Animaux vivants de l'espèce porcine
 I.19. Code produit (Code NC): 0103 [▶Parcourir](#)

Espèces: Domestique
 Sus scrofa domesticus [▶Sélectionner](#)

Présence d'animaux non sevrés

I.22. Nombre de conditionnements: 1
 I.20. Nombre/Quantité: 5 Unité
 I.24. Type de conditionnement:
 I.21. Température produits: Ambiante
 Congelée
 Réfrigérée

I.25. Animaux certifiés aux fins de / Produits certifiés pour:

Abattage Elevage Engraissement Organismes agréés

I.31. Identification des animaux / des produits

[▶Ajouter](#) [▶Ajouter \(10\)](#) [▶Importation](#) [▶Effacer](#)

Race	Date de naissance	Identification officielle	
			▶Supprimer

[▶Ajouter](#) [▶Ajouter \(10\)](#) [▶Importation](#) [▶Effacer](#)

[▶Annuler et revenir au menu](#) [▶Enregistrement d'une demande en cours](#) [▶Soumettre à la certification](#) [▶Valider](#) [▶Contrôler](#)

A l'onglet « lot », cliquer sur « importation »

[▶ Références](#) [▶ Commerçants](#) [▶ lot](#) [▶ Transport](#) [▶ Itinéraire](#)

Identification des animaux: outil de téléchargement

Données:

Fichier: [Parcourir...](#)

Import Tool Help
[fr] Expected Format:
 [COLUMNS]
 breed,date_birth,official_ident
 [DATA]
 abcd;15/04/2010;abcd
 abcd;15/04/2010;abcd
 abcd;15/04/2010;abcd

 [DATA]

[▶Fermer](#) [▶Chargement](#)

Cliquer sur « parcourir » pour retrouver le fichier correspondant et l'ajouter en cliquant ensuite sur « chargement ».

Si vous n'avez pas encore enregistré de liste en allant sur le site exp@don d'aide à la certification aux échanges, dans la rubrique « document administratif et génériques », « autres documents », « généralités échanges intracommunautaires », « [liste des animaux pour intégration dans le message TRACES](#) » et remplir la liste. Dans chaque case du fichier, vous devez indiquer l'identification de l'animal sous la forme :

Pour le bovin : le code ISO du pays et le numéro à 10 chiffres sans espace, ni virgule ou autre.

Pour les porcs : les chiffres et les lettres sans espace, ni virgule ou autre

Remarque : Cette fonctionnalité n'est possible que pour les bovins et les porcins.

XI. COMMENT REMPLIR LA PARTIE II DU CERTIFICAT ?

Sur le site exp@don d'aide à la certification aux échanges, dans la rubrique « conditions sanitaires pour les échanges intracommunautaires », vous trouverez des modèles certificats pré-remplis avec leurs fiches explicatives « fiches techniques ». Après avoir renseigné cette partie II, vous devez soumettre à décision le certificat « soumettre décision » le jour du départ du lot et l'imprimer en :

- format A4,
- en recto verso,
- en français, et
- dans la langue du pays du lieu de destination.

Seul le feuillet en français doit être signé avec indication du nom, de la qualification du signataire et être revêtu du sceau officiel, l'encre de la signature, des tampons et du sceaux officiel doit être de couleur différente de la couleur d'impression et de préférence bleue.

En cas d'établissement du certificat plus de 24h avant l'expédition, la décision doit être reportée jusqu'au délai réglementaire : il convient donc d'enregistrer la décision en cours en cliquant sur le lien « enregistrement d'une décision en cours » puis le soumettre au moment du départ du lot.

Vétérinaire officiel	
Numéro de l'UVL :	FR00300 Allier
Adresse:	
Code postal:	03402
Pays:	FR
Nom:	FR-LVU-0200300_DDSV03
Qualification et titre:	Inspecteur vétérinaire / Vétérinaire officiel

▶Annuler et revenir au menu ▶Annuler certificat ▶Contrôler ▶Imprimer

XII. COMMENT REMPLIR LA PLANIFICATION DU CARNET DE ROUTE ?

Seule la planification est enregistrée dans le message TRACES. Le reste du carnet de route doit être rempli manuellement et doit être annexé au certificat sanitaire TRACES. Une note de service sur le remplissage du carnet de route doit compléter cette instruction.

XIII. COMMENT REMPLIR LA PARTIE III DU CERTIFICAT ?

TRACES/Documents vétérinaires /Certificat sanitaire pour les échanges intracommunautaires BICMA.SDSPA.DGAL@agriculture.gouv.fr
Déclaration de confidentialité

Lot Certification
Références Commerçants Lot Transport Itinéraire

Détails concernant le lot présenté : Références

I.2. N° de référence du certificat: INTRA.FR.2010.0059084 - V1 I.2.a. N° de référence locale: 50-10-BT-0397

I.6. N° des certificats originaux associés : I.6. Permis CITES associés:

Autorités compétentes

I.4. Autorité locale compétente: FR05000 Manche
I.3. Autorité centrale compétente: FR00000 Dgal-Bicma, C

Annuler et revenir au menu Annuler certificat **Contrôler** Imprimer

A partir d'un certificat validé, cliquer sur « contrôler »

TRACES/Documents vétérinaires /Certificat sanitaire pour les échanges intracommunautaires BICMA.SDSPA.DGAL@agriculture.gouv.fr
Déclaration de confidentialité

Lot Certification **Contrôle**
Sélectionner contrôle actuel Contrôle actuel Contrôles Tests de laboratoire Infractions Actions

Détails du contrôle : Autorité de contrôle

III.2. N° de référence du certificat: INTRA.FR.2010.0059084 - V1 III.1. Date du contrôle: 16/07/2010

III.14. Vétérinaire officiel ou inspecteur officiel

Unité Vétérinaire Locale: FR00000 Dgal-Bicma, C
Nom: FR-LVU-0200000 BICMA SDSPA DGAL
Qualification et titre: Inspecteur vétérinaire / Vétérinaire officiel
Date: 16/07/2010

III.13. Lieu du contrôle

Autres Aéroport Centre de rassemblement
 Centre semence Etablissement Exploitation
 Installation du négociant Organisme agréé Point de sortie
 Port Sur le trajet

Annuler et revenir au menu Soumettre au contrôle Imprimer

Vous devez remplir tous les champs de chaque onglet et « soumettre au contrôle ». L'UVL ayant validé le message TRACES recevra un mail de SANCO TRACES l'informant que son certificat a été contrôlé. L'intérêt de cette manipulation, c'est que l'UVL est informé ainsi elle peut effectuer plus rapidement, si nécessaire une copie de remplacement du certificat concerné.

XIV. COMMENT FAIRE UNE COPIE DE REMPLACEMENT ?

Entrées de recherche

Référence du certificat: INTRA.FR.2010.0059084
Expéditeur:
Départ postérieur au:
Départ antérieur au:
Pays de destination:
Code postal du lieu de destination:
N° de référence locale:
Statut du certificat:
Statut RASFF:
A valider:

Pays d'origine:
Destinataire:
Marchandise: Parcourir
Moyens de transport:
Autorité à destination:
Code de l'autorité à destination:
Autorité à l'origine:
Code de l'autorité à l'origine:
Passport n°:
Contrôlé:

Effacer Rechercher Recherche pour contrôle

Cliquer sur « copie de remplacement ».

Résultats de la recherche

Référence du certificat	Pays d'origine	Expéditeur	Destinataire	Espèce animale	Statut	Statut RASFF
INTRA.FR.2010.0050729	France	Salon De L'agriculture	Société X	0101	Valide	

Nouvelles

A partir d'un certificat validé, vous pouvez modifier les données de la partie I et/ou II du certificat en effectuant une copie de remplacement.

remarque : ne jamais annuler le certificat initial. De même, une copie de remplacement ne doit être signée que si vous avez en votre possession le certificat initial signé. Le certificat doit avoir une nouvelle référence locale.

XV. COMMENT FAIRE « UN COPIER NOUVEAU SOUS » ?

Cette fonctionnalité vous permet de recopier un certificat déjà validé dont les données enregistrés sont quasi identiques. Ainsi pour les UVL, vous avez accès aux parties I et II du certificat. Côté utilisateur « opérateur », il n'a accès qu'à sa partie I du certificat.

Critères de recherche

Référence du certificat: INTRA.FR.2010.005
Expéditeur:
Départ postérieur au:
Départ antérieur au:
Pays de destination:
Code postal du lieu de destination:
N° de référence locale:
Statut du certificat:
Statut RASFF:
A valider:

Pays d'origine:
Destinataire:
Marchandise: Parcourir
Moyens de transport:
Autorité à destination:
Code de l'autorité à destination:
Autorité à l'origine:
Code de l'autorité à l'origine:
Passport n°:
Contrôlé:

Effacer Rechercher Recherche pour contrôle

Résultats de la recherche

Référence du certificat	Pays d'origine	Expéditeur
INTRA.FR.2010.0050729	France	Salon De L'agriculture

Ouvrir Copier nouveau sous... Copie de remplacement

Nouveau

Cliquer sur « copier nouveau sous... »

remarque : le certificat doit avoir une nouvelle référence locale.

XVI. COMMENT UTILISER LES MESSAGES ELECTRONIQUES DE SANCO TRACES ?

Sujet : Echanges intracommunautaires : certificats validés
De : SANCO-TRACES-NOREPLY@ec.europa.eu
Date : Fri, 08 May 2009 17:38:32 +0200 (MEST)
Pour : bicma.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr

Notification concernant la validation d'un certificat intracommunautaire
113 Des certificats intracommunautaires ont été validés après la dernière notification reçue .

Numéro de référence
INTRA.GB.2009.0005374
INTRA.GB.2009.0006463
INTRA.GB.2009.0006464
INTRA.GB.2009.0006690
INTRA.GB.2009.0006964
INTRA.GB.2009.0007133
INTRA.GB.2009.0007147
INTRA.GB.2009.0007185
INTRA.GB.2009.0007188
INTRA.GB.2009.0007190
INTRA.GB.2009.0007205
INTRA.GB.2009.0007213
INTRA.GB.2009.0007215
INTRA.GB.2009.0007216
INTRA.GB.2009.0007217
INTRA.GB.2009.0007218
INTRA.GB.2009.0007219

Ces mails sont adressés sur les boites institutionnelles des UVL.
En cliquant sur un certificat, vous serez dirigé sur TRACES à la page « référence » du dit-certificat.

XVII. COMMENT UTILISER LE « DATA WAREHOUSE » ?

A partir de TRACES, vous avez accès au « data warehouse » (mise en ligne de requêtes pré-enregistrées). Les identifiants sont ceux de la connexion à TRACES.

TRACES
TRAde Control and Expert System

Information Aide Déconnexion
BICMA.SDSPA.DGAL@agriculture.gouv.fr
Déclaration de confidentialité

Page d'accueil

- Page d'accueil
- TRACES Data Warehouse
- Documents vétérinaires
 - Certificat sanitaire pour les échanges intracommunautaires
 - DVCE pour animaux
 - DVCE pour produits d'origine animale
 - Certificat vétérinaire d'exportation vers l'UE
 - Certificat d'exportation
 - Certificat vierge
- Rapport
 - Lots refusés
 - DVCE pour animaux

Bienvenue

30/12/2008 | CONTACT TELEPHONIQUE DU HELPDESK TRACES

Cliquer ici.

Dernières info

14/06/2010 | **Aquaculture products from Gambia and honey from India**

For transitional period until **1 August 2010**, Member States shall accept consignments of **aquaculture products from Gambia** and consignments of **honey from India** provided that the importer of such products can demonstrate that they had been certified and dispatched respectively from Gambia and India and were on route to the Union **before 15 June 2010** (Decision (EU) No 2010/327 available via the LINK).

19/05/2010 | **Mise à jour S2S disponible pour V3.32**

Veuillez trouver le document compressé 'S2S_delta_331_332.zip' en ce qui concerne les dernières (petites) modifications vis-à-vis la connection **S2S Traces V3.32** sur le site web d'information de TRACES (CIRCA) > 'Library' > 'Manuals' > 'Manual on S2S (System to System)'.

14/04/2010 | **Produits de la pêche issus de l'aquaculture, importés d'Indonésie et destinés à la consommation humaine**

BusinessObjects InfoView - Mozilla Firefox

https://webgate.ec.europa.eu/tracesdwh/scripts/login/webHome.jsp

Bienvenue BICMA SDSPA DGAL

Accueil Mon InfoView Options Aide Déconnexion

Documents d'entreprise

Accédez à des documents disponibles pour vous et d'autres utilisateurs.

Rechercher

Options avancées...

Documents personnels

Accédez aux documents que vous avez enregistrés pour votre usage personnel, ainsi qu'aux documents envoyés par d'autres utilisateurs.

Boîte aux lettres

Traces_dwh

CVED Animals CVED Products **Intra**

Tous les documents

Documents sans catégorie

Cliquer sur « intra »

Nom	De	Date	Taille
DWH - INTRA monthly statistics V1	136803	26/03/2010 07:57:29	120 K
INTRA-SCWH004A bis Trade Control Table-V8	136803	26/03/2010 08:49:35	337 K
INTRA-SCWH004A Trade Control Table-V8	136803	21/04/2010 15:33:28	322 K
INTRA-SCWH004B bis Trade Control Listing-V8	136803	26/03/2010 10:21:28	290 K
INTRA-SCWH004B Trade Control Listing-V8	136803	21/04/2010 15:47:44	283 K
INTRA-SCWH005A Trade Exchange Table - Quantitv -V8	136803	26/03/2010 13:15:53	253 K
INTRA-SCWH005B Trade Exchange Listing - Quantitv -V8	136803	26/03/2010 13:22:20	242 K
INTRA-SCWH006A Trade Exchange Table-V8	136803	26/03/2010 13:56:29	248 K
INTRA-SCWH006B Trade Exchange Listing-V8	136803	26/03/2010 14:01:38	230 K
INTRA-SCWH007A bis Infringement Welfare Table-V8	136803	30/03/2010 07:53:25	386 K
INTRA-SCWH007A Infringement Welfare Table-V8	136803	30/03/2010 08:05:22	389 K
INTRA-SCWH007A Infringement Welfare Table-V8.1	136803	30/03/2010 08:13:51	393 K
INTRA-SCWH007B bis Infringement Welfare Listing-V8	136803	30/03/2010 08:31:04	312 K
INTRA-SCWH007B Infringement Welfare Listing-V8	136803	30/03/2010 09:02:15	302 K
INTRA-SCWH008A bis Infringement Sanitary Table-V8	136803	28/04/2010 08:20:16	419 K
INTRA-SCWH008A Infringement Sanitary Table-V8	136803	30/03/2010 10:19:45	414 K
INTRA-SCWH008B bis Infringement Sanitary Listing-V8	136803	30/03/2010 10:26:28	319 K
INTRA-SCWH008B Infringement Sanitary Listing-V8	136803	30/03/2010 10:30:06	312 K
INTRA-SCWH009 Economic Operator Listing-V8	136803	29/04/2010 13:41:10	283 K
INTRA-SCWH011 Laboratory Checks Table-V8	136803	30/03/2010 11:08:36	322 K
INTRA-SCWH012 Economic Operator Listing-V8	136803	29/04/2010 13:37:43	310 K
INTRA-SCWH013 INTRA AdhocReport-V9.4	136803	03/05/2010 10:35:52	368 K

A partir de cet écran, vous avez le choix entre 22 requêtes dont vous trouverez ci-après le détail:

SCWH004A Trade Control Table =>tableau de synthèse des contrôles effectués par une UVL d'un autre Etat Membre sur un certificat émis par la France.

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulant les contrôles réalisés sur des lots certifiés par une UVL française en fonction de la nature de la marchandise, sur une période donnée. Cette requête établit le nombre et la nature des contrôles réalisés sur ces lots ainsi que la nature des infractions éventuelles.

Feuille : 1 Tableau général ; 2 Détail par Etat membre de destination ; 3 Détail par marchandise.

SCWH004Abis Trade Control Table => tableau de synthèse des contrôles effectués par une UVL française sur un certificat émis par un autre Etat Membre

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulant les contrôles réalisés par des UVL françaises en fonction de la nature de la marchandise et sur une période donnée. Cette requête établit le nombre et la nature des contrôles réalisés sur des lots ainsi que la nature des infractions éventuelles.

Feuille : 1 Tableau général ; 2 Détail par UVL de contrôle ; 3 Détail par marchandise.

SCWH004B Trade Control Listing => liste des contrôles effectués par une UVL d'un autre Etat Membre sur un certificat émis par la France.

Cette requête permet de lister les certificats contrôlés en fonction des UVL à l'origine des certificats et de la nature de la marchandise, sur une période donnée. Cette liste des certificats INTRA indique la nature des contrôles réalisés ainsi que la nature des infractions éventuelles.

SCWH004Bbis Trade Control Listing => liste des contrôles effectués par une UVL française sur un certificat émis par un autre Etat Membre

Cette requête permet de lister les certificats contrôlés par les UVL sélectionnées en fonction de la nature de la marchandise, sur une période donnée. Cette liste des certificats INTRA nous informe de la nature des contrôles réalisés ainsi que la nature des infractions éventuelles.

SCWH005A Trade Exchange Table (quantités) => tableau de synthèse des échanges INTRA avec les quantités

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulant les quantités de marchandises certifiées par les UVL sélectionnées en fonction de la nature de la marchandise, sur une période donnée. Cette requête établit les quantités de marchandises échangées.

Feuille : 1 Tableau général ; 2 Détail par marchandise ; 3 Détail par UVL.

SCWH005B Trade Exchange Listing (quantités) => liste des échanges INTRA avec les quantités

Cette requête permet de lister les certificats réalisés par les UVL sélectionnées avec les quantités en fonction de la nature de la marchandise, sur une période donnée.

SCWH006A Trade Exchange Table => tableau de synthèse des échanges INTRA

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulant le nombre de certificats INTRA réalisés par les UVL sélectionnées en fonction de la nature de la marchandise, sur une période donnée.

Feuille : 1 Tableau général ; 2 Détail par marchandise ; 3 Détail par UVL.

SCWH006B Trade Exchange Listing => liste des échanges INTRA

Cette requête permet de lister les certificats réalisés par les UVL sélectionnées en fonction de la nature de la marchandise, sur une période donnée.

SCWH007A Infringent Welfare Table => tableau de synthèse des contrôles et infractions au bien être animal (à partir du lot)

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulant les contrôles sur le bien être animal réalisés sur les lots certifiés par les UVL sélectionnées et les infractions au bien-être animal dans le commerce intracommunautaire en fonction des espèces animales sur une période donnée. Cette requête établit le nombre de contrôles réalisés sur ces lots ainsi que la nature des infractions, leurs conséquences et les actions correctives exigées.

Feuille : 1 Tableau général ; 2 Détail des infractions par Etat membre de destination ; 3 Détail des infractions par espèce ; 4. Détail des actions correctives par Etat membre de destination ; 5
Détail des actions correctives par espèce.

SCWH007A bis Infringent Welfare Table => tableau de synthèse des contrôles et infractions au bien être animal (à partir de l'UVL)

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulant les contrôles sur le bien être animal réalisés par les UVL sélectionnées et les infractions au bien-être animal dans le commerce intracommunautaire en fonction des espèces animales sur une période donnée. Cette requête établit le nombre de contrôles réalisés sur ces lots ainsi que la nature des infractions, leurs conséquences et les actions correctives exigées.

Feuille : 1 Tableau général ; 2 Détail des infractions par Etat membre de destination ; 3 Détail des infractions par espèce ; 4. Détail des actions correctives par Etat membre de destination ; 5
Détail des actions correctives par espèce.

SCWH007B Infringent Welfare Listing => liste des certificats émis présentant des infractions au bien être animal

Cette requête permet de lister les infractions au bien-être animal dans le commerce intracommunautaire avec les références des certificats INTRA émis par les UVL sélectionnées en fonction des espèces animales, sur une période donnée.

Feuille : 1. Détail par infraction ; 2. Détail par action corrective.

SCWH007B bis Infringent Welfare Listing => liste des certificats contrôlés par des UVL présentant des infractions au bien être animal

Cette requête permet de lister les infractions au bien-être animal dans le commerce intracommunautaire avec les références des certificats INTRA contrôlés par les UVL sélectionnées en fonction des espèces animales, sur une période donnée.

Feuille : 1. Détail par infraction ; 2. Détail par action corrective.

SCWH008A Infringent Sanitary Table => tableau de synthèse des contrôles et infractions relatives aux sanitaires (à partir du lot)

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulatif des contrôles sanitaires réalisés sur les lots certifiés par les UVL sélectionnées et les infractions sanitaires dans le commerce intracommunautaire en fonction de la nature de la marchandise sur une période donnée. Cette requête établit le nombre de contrôles réalisés sur ces lots ainsi que la nature des infractions, leurs conséquences et les actions correctives exigées.

Feuille : 1 Tableau général ; 2 Détail des infractions par Etat membre de destination ; 3 Détail des infractions par marchandise ; 4. Détail des actions correctives par Etat membre de destination ; 5 Détail des actions correctives par marchandise.

SCWH008A bis Infringent Sanitary Table => tableau de synthèse des contrôles et infractions relatives aux sanitaires (à partir de l'UVL)

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulatif des contrôles sanitaires réalisés par les UVL sélectionnées et les infractions sanitaires dans le commerce intracommunautaire en fonction de la nature de la marchandise sur une période donnée. Cette requête établit le nombre de contrôles réalisés sur ces lots ainsi que la nature des infractions, leurs conséquences et les actions correctives exigées .

Feuille : 1 Tableau général ; 2 Détail des infractions par Etat membre d'origine ; 3 Détail des infractions par marchandise ; 4. Détail des actions correctives par Etat membre d'origine; 5 Détail des actions correctives par marchandise.

SCWH008B Infringent Sanitary Listing => liste des certificats émis présentant des infractions présentant des infractions relatives au sanitaire

Cette requête permet de lister les infractions sanitaires dans le commerce intracommunautaire avec les références des certificats INTRA émis par les UVL sélectionnées en fonction de la nature de la marchandise, sur une période donnée.

Feuille : 1. Détail par infraction ; 2.Détail par action corrective.

SCWH008B bis Infringent Sanitary Listing => liste des certificats contrôlés par des UVL présentant des infractions relatives au sanitaire

Cette requête permet de lister les infractions sanitaires dans le commerce intracommunautaire avec les références des certificats INTRA contrôlés par les UVL sélectionnées en fonction de la nature de la marchandise, sur une période donnée.

Feuille : 1. Détail par infraction ; 2.Détail par action corrective.

SCWH009 Economic Operator Table => tableau de synthèse des organisations

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulatif le nombre d'organisations par catégorie et par statut.

Feuille : 1. Tableau général ; 2. Détail par unité TRACES.

SCWH012 Economic Operator Listing => liste des organisations

Cette requête permet de lister les organisations selon leur catégorie, leur statut et leur autorité responsable. Cette requête restitue la raison sociale, le statut, la catégorie et le cas échéant les coordonnées d'un opérateur économique de chaque organisation.

SCWH011 INTRA Laboratory Checks Table => tableau de synthèse et liste des examens de laboratoire réalisés

Cette requête permet d'obtenir un tableau récapitulatif tous les examens de laboratoire réalisés sur des lots certifiés par les UVL sélectionnées en fonction de la nature de la marchandise et des résultats des examens, sur une période donnée. Et la liste des références des certificats INTRA concernés avec la motivation du contrôle, la nature des examens demandés et les résultats.

Feuille : 1 Tableau général; 2 : Détail par INTRA.

SCWH013INTRA Ad'hoc Report-upon country codes => liste des certificats INTRA selon leur origine et leur destination

Cette requête permet de lister les certificats INTRA échangés entre les UVL sélectionnées à l'origine et les UVL sélectionnées à destination, en fonction de la nature de la marchandise sur une période donnée. Cette établit la liste de chaque certificat INTRA avec les informations sur l'origine et la destination, le transport et les postes de contrôle.

Choisir le code espèce souhaité.

Après avoir choisi le pays expéditeur, vous devez cliquer sur « >> » pour sélectionner la mention correspondante, et ensuite « exécuter la requête ».

Attention les requêtes enregistrées sur le « data warehouse » ont été demandées par les Etat-Membres, c'est pourquoi, la langue n'est pas nécessairement en français. De même, le choix de la langue « 00. choose language » doit être renseigné en tout dernier, sinon le choix se dévalide.

Chaque rubrique doit être renseignée de la même manière. Enfin vous devez cliquer sur « exécuter la requête ».

Pour quitter définitivement le « data warehouse », vous devez cliquer sur « déconnexion » mais cela vous impose de vous ré-identifier lors de la prochaine connexion. Sinon fermer la page du navigateur.

Date du rapport:	28/06/2010
Identification du rapport:	INTRA-SCWH006B Trade Exchange Listing-V8
Nom du rapport:	Listing relatif aux échanges intracommunautaires (Lot)
Type de produit:	Animaux+Semences
Pays:	FR
Autorité locale:	ALL
Numéro du produit:	0102
Période:	Du 01/06/2010 Au 28/06/2010
Vers le pays:	IT

Domestique	

Pour permettre le traitement de ces données, vous pouvez les extraire en excel, en cliquant sur « enregistrer ».

Vous pouvez :

- changer de feuille,
- rafraîchir les données,
- fermer la requête et revenir à la page proposant les requêtes.

Bienvenue BICMA SDSPA D.V.L.J. H. s.d. s.d. s.d.

Business Objects

INTRA-SCWH006B Trade Exchange Listing-V8

Pour enregistrer ce document, sélectionnez l'une des actions ci-dessous :

Enregistrer dans Poste de travail
 Enregistrez ce document sur votre poste de travail comme :

- Format Microsoft Excel (.xls)
- Format PDF
- Fichier CSV.
- Fichier CSV (avec options)...

Annuler

En cliquant sur « enregistrer dans poste de travail », vous aurez accès au tableau excel.

Quelle que soit la requête, le tableau de résultat se présentera de la manière suivante :

Microsoft Excel - INTRA-SCWH006B_Trade_Exchange_Listing-V8

Echier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

A1

1	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA
2	Date du rapport:	28/06/2010																							
3	Identification du rapport:	INTRA-SCWH006B Trade Exchange Listing-V8																							
4	Nom du rapport:	Listing relatif aux échanges intracommunautaires (Lot)																							
5	Type de produit:	Animaux+Semenc																							
7	Pays:	FR																							
9	Autorité locale:	ALL																							
10	Numéro du produit:	0102																							
11	Période:	Du																							
12		01/06/2010 Au																							
13		28/06/2011																							
15	Vers le pays:	IT																							
16																									
19	Code produit	Type	Classe	Famille	Espèce	Certificats:	Du pays:	Vers le pays:																	
21	0102	Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045023	FR	IT																	
22		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045031	FR	IT																	
23		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045048	FR	IT																	
24		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045065	FR	IT																	
25		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045241	FR	IT																	
26		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045742	FR	IT																	
27		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045743	FR	IT																	
28		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045744	FR	IT																	
29		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045781	FR	IT																	
30		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045876	FR	IT																	
31		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045877	FR	IT																	
32		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045878	FR	IT																	
33		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045880	FR	IT																	
34		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045881	FR	IT																	
35		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045882	FR	IT																	
36		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045915	FR	IT																	
37		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0045999	FR	IT																	
38		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0046007	FR	IT																	
39		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0046026	FR	IT																	
40		Domestique			Bos taurus	INTRA.FR.2010.0046033	FR	IT																	

Attention, il peut y avoir plusieurs feuilles

Remarque :
 Dans le cas où les champs des écrans ci-dessus ne sont pas identiques à ceux de ce mode opératoire, vous devez vous déconnecter. Le navigateur vous dirige vers cet écran où vous devez «sélectionner la langue » puis vous connecter.

INFOVIEW Business Objects

Bienvenue dans InfoView, passerelle personnelle vers le capital d'informations de l'entreprise.

InfoView vous permet d'accéder à des documents et de les distribuer depuis votre domicile, votre bureau ou de tout endroit du monde.

Nouveaux utilisateurs : [cliquez ici](#) pour vérifier la configuration actuelle de votre navigateur et l'optimiser pour InfoView.

 Pour sélectionner une autre langue, [cliquez ici](#).



XVIII. COMMENT RECHERCHER UN CERTIFICAT OU UN ANIMAL ?

- ♦ Page d'accueil
- ♦ TRACES Data Warehouse
- ▼ Documents vétérinaires
- ♦ **Certificat sanitaire pour les échanges intracommunautaires**
- ♦ DVCE pour animaux
- ♦ DVCE pour produits d'origine animale
- ♦ Certificat d'exportation
- ♦ Certificat vierge
- ▼ Rapport
- ♦ Lots refusés - DVCE pour animaux
- ♦ Lots refusés - DVCE pour produits d'origine animale
- ▼ Gestion des utilisateurs et des associations

Recherche des certificats sanitaires pour les échanges intracommunautaires	
Critères de recherche	
Référence du certificat:	<input type="text"/>
Expéditeur:	<input type="text"/>
Départ postérieur au:	<input type="text"/>
Départ antérieur au:	<input type="text"/>
Pays de destination:	<input type="text"/>
Code postal du lieu de destination:	<input type="text"/>
N° de référence locale:	<input type="text"/>
Statut du certificat:	<input type="text"/>
Statut RASFF:	<input type="text"/>
A valider:	<input type="checkbox"/>
▶Effacer ▶Rechercher ▶Recherche pour contrôle	
Résultats de la recherche	
Référence du certificat	Pays d'origine
▶Nouveau	

En remplissant les critères de recherche relatif au certificat ou le critère relatif au n° de passeport, l'application vous donne tous les certificats :

- suivant votre demande ;

- dans lesquels le n° IPG FR4465457867 est enregistré dans le message TRACES d'où l'intérêt d'inclure les n° d'identification dans le message TRACES et non en liste annexée au certificat papier.

Remarque : vous n'avez accès qu'aux certificats de votre département pour les UVL et à ceux où votre nom est indiqué en partie I du certificat.